MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la première séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 9 janvier 2017, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Étaient présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale
	Mme	Geneviève Bureau	Adjointe administrative

Est absente la conseillère Mme Marie Eve Leduc.

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 décembre 2016
4. Rapport financier et comptes à payer
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Reconduction du Programme de subvention pour l'achat de couches lavables
   c) Adhésion à la FQM 2017
   d) Adhésion à l'ADMQ 2017 de la directrice générale et de l'adjointe administrative
   e) Augmentation de la prime d'assurance au 902, rue des Loisirs
   f) Accès public au rôle d'évaluation et à la matrice graphique
   g) Ajout des plans du réseau d'égout à la matrice graphique

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbal de la RARC

9. Transport
   a) Inscription de l'inspecteur au congrès de la COMBEQ
   b) Entretien du gazon et des aménagements paysagers

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
    b) Procès-verbal de la MRC
    c) Dépôt de la résolution de la Fabrique de Saint-Bernard concernant le réseau d'égout de la rue de l'École
    d) Demande de révision du Programme de vidange des installations septiques – Système Hydro-Kinetic

11. Loisirs et culture
    a) Bilan de la Fête de Noël
    b) Dépôt des rapports financiers de novembre et de décembre 2016
    c) Procès-verbaux de novembre et décembre 2016
    d) Procès-verbal de l'assemblée générale 2016 de OTJ St-Bernard inc.
    e) Dépôt des états financiers de OTJ St-Bernard inc. au 31 octobre 2016
    f) Paiement des subventions 2017 – FADOQ Club St-Bernard/Camp pastorale/Maison des Jeunes/Entretien de la patinoire
    g) Demande d'installation de panneaux d'affichage – Festival de musique traditionnelle et Campagne en blues
    h) Matinées gourmandes – Édition 2017 – Déclaration d'intérêt de participation
    i) Utilisation du réseau de fibre optique du Réseau Internet Maskoutains
    j) Vectorisation des bandes de patinoire – Logo de la Municipalité

12. Autres sujets
13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017.01.01 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

3. Adoption des procès-verbaux du 5 décembre 2016

2017.01.02 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyé par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 5 décembre 2016.

2017.01.03 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016.

4. Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification au 31 décembre 2016 a été déposée au Conseil.

Bilan au 31 décembre 2016

Solde au compte fonds d'administration	50 758,55 $
Solde au compte fonds de roulement	– $
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288,75 $
Part de qualification	5,00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	295 417,99 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	69 907,88 $
Grand total	**416 378,17 $**
Marge de crédit pour le réseau d'égout au 31 décembre 2016	111 558,55 $
Dépenses estimées à venir	77 843,45 $
Subvention TECQ à recevoir	(189 402,00)$
Total	**– $**
Emprunt no 1 - réseau d'égout	2 043 000,00 $
Emprunt no 2 - réseau d'égout	891 800,00 $
Subvention FCCQ -Provincial inclus qui sera remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00)$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part Municipalité	**1 277 300,00 $**
Remboursement de la dette	
Emprunts no 1 et 2 - réseau d'égout	2 934 800,00 $
Remboursement du capital au 29 février 2016	(259 000,00)$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout au 31 décembre 2016	**2 675 800,00 $**

2017.01.04 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de décembre 2016 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de janvier 2017 tel que soumis pour un montant total de 89 780,26 $.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis en décembre 2016 a été remis à chacun des membres du Conseil.

L'inspecteur municipal informe le Conseil des travaux effectués.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2017.01.05 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retirer un montant 40 000 $ du dépôt à terme afin de couvrir les chèques du mois de janvier.

b) Reconduction du Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

2017.01.06 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de reconduire en 2017 le Programme de subvention pour l'achat de couches lavables.

c) Adhésion à la FQM 2017

2017.01.07 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2017 au montant de 925,96 $ plus les taxes applicables.

d) Adhésion à l'ADMQ 2017 de la directrice générale et de l'adjointe administrative

2017.01.08 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyé par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler l'adhésion de la directrice générale, madame Sylvie Chaput, en tant que membre de l'ADMQ pour l'année 2017 au montant de 445 $ plus les taxes applicables et d'ajouter l'assurance juridique au montant de 348 $ plus les taxes applicables ;

DE RENOUVELER l'adhésion de madame Geneviève Bureau, adjointe administrative, en tant que membre en formation de l'ADMQ pour l'année 2017 au montant de 109 $ plus les taxes applicables.

e) Augmentation de la prime d'assurance 902 rue des Loisirs

2017.01.09 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de refuser d'ajouter la protection pour la nouvelle patinoire multifonctionnelle aux assurances du 902, rue des Loisirs, considérant la surprime de 473 $ qui s'appliquerait si elle était ajoutée.

f) Accès public au rôle d'évaluation et à la matrice graphique

CONSIDERANT que la *Loi sur la fiscalité municipale* oblige la Municipalité à rendre le rôle d'évaluation accessible à toute personne qui désire en prendre connaissance (LMF, art.73) ;

CONSIDERANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville reçoit plusieurs demandes concernant le rôle d'évaluation et la matrice graphique ;

CONSIDERANT que l'accessibilité du rôle d'évaluation et de la matrice graphique sur le site web de la Municipalité réduirait le nombre de ces demandes en plus de fournir un service supplémentaire aux citoyens ;

CONSIDERANT les soumissions reçues ;

1. Groupe de géomatique Azimut : 756,00 $ plus taxes annuellement (avec matrice graphique)
2. PG Solutions : 1 675,00 $ de frais d'installation et 1 500,00 $ de frais annuels plus taxes (sans matrice graphique)

2017.01.10 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de rendre le rôle d'évaluation et la matrice graphique accessible sur le site web de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville en faisant appel aux services du Groupe de géomatique Azimut pour un montant annuel de 756,00 $ plus les taxes applicables ;

DE DEMANDER des statistiques d'utilisation de la matrice graphique et de recueillir les commentaires des utilisateurs afin d'évaluer la pertinence de ce service.

g) Ajout des plans du réseau d'égout à la matrice graphique

Reporté à une prochaine séance.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal a été remis à chacun des membres du conseil.

9. Transport

a) Inscription de l'inspecteur au congrès de la COMBEQ

2017.01.11 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyé par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'inspecteur municipal, M. Jean Léveillé à participer au congrès de la COMBEQ qui se tiendra à Québec du 4 au 6 mai 2017 ;

DE PAYER les frais d'inscription au montant de 590 $ plus les taxes applicables ainsi que ses frais d'hébergement et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

b) Entretien du gazon et des aménagements paysagers

Reporté à la prochaine séance en attente de l'étude des coûts.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Le procès-verbal a été remis à chacun des membres du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

Le procès-verbal a été remis à chacun des membres du conseil.

c) Dépôt de la résolution de la Fabrique de Saint-Bernard concernant le réseau d'égout de la rue de l'École

La résolution de la Fabrique de Saint-Bernard concernant son refus d'autoriser le passage des égouts dans le fossé à l'arrière des terrains de la rue de l'école a été déposée au conseil.

Le conseil demande la tenue d'une rencontre entre le conseil de Fabrique et une partie de l'administration municipale composée de madame le maire Francine Morin, madame la directrice générale Sylvie Chaput et monsieur l'inspecteur en bâtiment Alexandre Thibault afin d'informer la Fabrique sur les servitudes de passage et les règlements municipaux concernant les marges à respecter lors de la construction d'infrastructures sur un terrain.

d) Demande de révision du Programme régional de vidange des installations septiques – Système Hydro-Kinetic

CONSIDÉRANT qu'il existe un nouveau système de traitement des eaux usées résidentielles et commerciales appelé Hydro-Kinetic ;

CONSIDÉRANT que ce système nécessite une vidange qu'à tous les 3 à 5 ans selon son utilisation ;

CONSIDÉRANT que ce système est désormais présent sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

2017.01.12 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Éric Delage
IL EST RESOLU A L'UNANIMITE des membres du conseil présents de demander à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains de réviser son *Programme régional de vidange des installations septiques* afin d'inclure les systèmes Hydro-Kinetic.

11. Loisirs et culture

a) Bilan de la Fête de Noël

Le bilan de la Fête de Noël a été déposé à chacun des membres du conseil. Le coût de l'activité s'élève à 2 281,92 $.

b) Dépôt des rapports financiers de novembre et de décembre 2016

La directrice générale dépose le rapport financier de novembre 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1er novembre 2016	20 391,90 $
Revenus	4 270,00 $
Virement	20 000,00 $
Avance marge de crédit	79 811,05 $
Dépenses	(3 006,05 $)
Solde au compte au 30 novembre 2016	121 466,90 $
Chèques en circulation	(185,88 $)
Montant disponible	121 281,02 $

La directrice générale dépose le rapport financier de décembre 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1er décembre 2016	121 466,90 $
Revenus	43 678,00 $
Avance marge de crédit	59 296,92 $
Dépenses	(142 742,23 $)
Solde au compte au 31 décembre 2016	81 699,59 $
Chèques en circulation	(7 238,84 $)
Montant disponible	74 460,75 $

c) Procès-verbaux de novembre et décembre 2016 de OTJ St-Bernard

Les procès-verbaux de novembre et de décembre 2016 de l'OTJ St-Bernard inc. ont été remis à chacun des membres du conseil.

d) Procès-verbal de l'assemblée générale de OTJ St-Bernard

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'OTJ St-Bernard inc. a été remis à chacun des membres du conseil. Le Conseil souhaite féliciter les nouveaux membres qui se sont joints à l'équipe des loisirs et remercier ceux qui l'ont quitté.

e) Dépôt des états financiers de l'OTJ St-Bernard au 31 octobre 2016

Les états financiers de l'OTJ St-Bernard inc. au 31 octobre 2016 ont été remis à chacun des membres du conseil.

Revenus	119 111 $
Dépenses	(81 625 $)
Excédents	37 486 $

f) Paiement des subventions 2017 – FADOQ Club St-Bernard/Camp pastorale/Maison des Jeunes/Entretien de la patinoire

2017.01.13 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de débourser les subventions annuelles prévues au budget pour les organismes suivants :

FADOQ Club St-Bernard	800 $	Camp de pastorale	200 $
Maison des Jeunes	2 500 $	Entretien de la patinoire	6 000 $

g) Demande d'installation de panneaux d'affichage – Festival de musique traditionnelle et Campagne en blues

CONSIDÉRANT la demande d'installation de panneaux d'affichage sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville faite par l'OTJ St-Bernard inc. pour le Festival de musique traditionnelle et pour la Campagne en blues ;

CONSIDÉRANT que les comités organisateurs ont besoin de l'autorisation de la Municipalité de Saint-Bernard pour faire leur demande de permis au ministère du Transport du Québec ;

2017.01.14 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser les comités

organisateurs du Festival de musique traditionnelle et de la Campagne en blues à installer les panneaux d'affichage aux dates et aux endroits désignés.

h) Matinées gourmandes – Édition 2017 – Déclaration d'intérêt de participation

CONSIDÉRANT la reconduction du projet des Matinées gourmandes, pour l'édition 2017, chapeauté par le Développement économique de la MRC des Maskoutains (DEM) et financé dans le cadre du Fonds de développement rural ;

CONSIDÉRANT que cet évènement vise à faire la promotion de l'achat local, à donner une visibilité et à permettre un développement des entreprises agroalimentaires tout en mobilisant les citoyens d'un milieu ;

CONSIDÉRANT que les Matinées gourmandes sont offertes à un maximum de neuf municipalités rurales, à raison d'une visite par municipalité, un samedi de 9 h à 13 h ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est intéressée à accueillir les Matinées gourmandes sur son territoire, durant la saison estivale, vu les retombées économiques sur la municipalité et le milieu agricole ;

EN CONSÉQUENCE,

2017.01.15 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes, un samedi de 9 h à 13 h ;

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'évènement, un endroit couvert et protégé des intempéries d'une superficie minimale de 4 000 pi^2, les services sanitaires et électriques, un accès à l'eau potable, une cuisinette, 25 tables et 40 chaises ainsi qu'un accès à un réfrigérateur ;

DE S'ENGAGER à fournir une personne-ressource (bénévole ou employé) qui travaillera à la mise en place de la Matinée gourmande sur son territoire, un vendredi de 10 h à 12 h et un samedi de 9 h à 15 h et qui sera en mesure de lever des poids de 20 livres ;

DE S'IMPLIQUER à organiser, en partenariat avec son milieu, des activités connexes à l'évènement des Matinées gourmandes.

i) Utilisation du réseau de fibre optique du Réseau Internet Maskoutains

CONSIDÉRANT la résolution numéro 16-12-13-7 concernant les obligations et le respect des connexions à l'intérieur du réseau du Réseau Internet Maskoutains (RIM) qui demande d'obtenir une autorisation écrite du RIM quant à l'utilisation du réseau de fibre optique par toute personne ou organisme autre qu'une municipalité ;

CONSIDÉRANT la présence du réseau de fibre optique à l'église de Saint-Bernard ;

CONSIDÉRANT que ce réseau est utilisé par d'autres organismes que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

2017.01.16 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer les organismes qui utilisent le réseau de fibre optique de la résolution numéro 16-12-13-7 du RIM ;

DE DEMANDER l'autorisation écrite du RIM pour que la FADOQ et la Fabrique de Saint-Bernard puissent utiliser le réseau de fibre optique présent à l'église ;

DE VÉRIFIER la sécurité du réseau à l'église et au Pavillon des loisirs.

j) Vectorisation des bandes de patinoires – Logo de la Municipalité

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville doit faire vectoriser deux bandes pour la nouvelle patinoire multifonctionnelle ;

CONSIDÉRANT les soumissions et les épreuves reçues ;

2017.01.17 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyé par Éric Delage
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater BuroPro

Citation pour vectoriser les bandes de patinoire au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour un montant de 60 $ plus les taxes applicables ;

D'APPROUVER les épreuves reçues de BuroPro et d'envoyer le fichier vectorisé à l'OTJ St-Bernard inc. pour l'impression des bandes.

12. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été proposé.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance de décembre a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Monsieur Jean Léveillé fait un compte rendu du temps de réponse et du travail exceptionnels des pompiers volontaires de Saint-Jude à l'occasion d'un grave accident de la route ayant eu lieu le 3 janvier dernier où les nouvelles pinces de désincarcération ont été utilisées pour la première fois. Le conseil propose d'envoyer une lettre de remerciement au service incendie de Saint-Jude.

15. Levée de l'assemblée

2017.01.18 Sur la proposition d'Éric Delage
Appuyé par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 21 h 25.

LISTE DES COMPTES À PAYER - JANVIER 2017

	Noms	**Montant**
1	Total des salaires	10 215,48 $
2	Gestim (services d'inspection)	979,69 $
3	Postes Canada (livraison journal et achat de 400 timbres)	500,00 $
4	Ministère du Revenu du Québec (DAS oct.-nov.-déc.)	10 390,88 $
5	Revenu Canada (DAS déc.)	1 304,19$
6	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100,00 $
7	Location de l'entrepôt	1 006,03 $
8	Fond de l'information foncière (mutations)	4,00 $
9	Télébec	107,75 $
10	RIM (téléphone)	116,12 $
11	RIM (appel de services - internet à l'usine)	137,97 $
12	RIM (appel de services - internet au pavillon)	197,12 $
13	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 $
14	Desjardins sécurité financière	737,52 $
15	Matrec (collecte conteneur loisirs)	85,54 $
16	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	587,01 $
17	Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage)	– $
18	Hydro-Québec - 390, rue Principale	– $
19	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	– $
20	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 377,09 $
21	RARC (consommation du 2 novembre 2016 au 1 décembre 2016)	5 295,30 $
22	RIAM (Matières recyclables)	807,30 $
23	RIAM (Matières organiques)	498,30 $
24	RIAM (Résidus domestiques)	2 027,07 $
25	RIAM (ajustement 2016)	– $
26	Municipalité St-Jude (Partage des coûts salaire coordonnatrice loisirs 2016)	1 974,23 $
27	Shred-It	307,91 $
28	Vacuum Drummond (vidange des boues)	977,29 $
29	Excavation Michel Lemay (1er versement du contrat neige -10 %)	12 831,21 $
30	PG Solutions (contrat d'entretien annuel)	5 323,34 $
31	FQM (contribution annuelle)	1 064,62 $
32	FQM (renouvellement du recueil)	220,50 $

33	COMBEQ (adhésion inspecteur municipal)	402,41 $
34	ADMQ (Abonnement et cautionnement assurance et abonnement membre en formation)	1 037,08 $
35	Fondation Caramel (531 x 1,50$)	796,50 $
36	Buropro Citation (contrat d'entretien)	227,64 $
37	Buropro Citation (achat de livres pour la biblio)	679,06 $
38	Buropro Citation (infographie bandes patinoires)	68,99 $
39	Buropro Citation (achat d'une souris sans fil pour l'ordinateur de l'usine)	11,72 $
40	Fournitures de bureau Denis	183,30 $
41	Sel Frigon	5 633,59 $
42	Sonic (Propane pavillon des loisirs)	226,17 $
43	MRC des Maskoutains (Ruisseau Laplante Br 30	1 890,00 $
44	Aquatech (assistance novembre et décembre 2016, janvier 2017)	3 212,10 $
45	Les Entreprises BJB (réparations de luminaires)	196,08 $
46	Veolia (produits chimiques pour l'usine)	3 177,47 $
47	Rona (corde tressée pour but de hockey et vis)	37,46 $
48	Dallaire Médical (boîtier du défibrillateur)	270,19 $
49	Richard Dion (servitude pour le réseau égout rue de l'École)	689,85 $
50	Électricité Bryan Jacques (ajouter prise frigo usine - recommandation MMQ)	75,55 $
51	Rona (extincteur génératrice, tuyau, gants…)	182,49 $
52	Subvention 2017 - FADOQ	800,00 $
53	Subvention 2017- Camp de pastorale	200,00 $
54	Subvention 2017 - Maison des Jeunes	2 500,00 $
55	Subvention 2017 - Entretien patinoire	6 000,00 $
56	Visa (pièces changement d'huile pour le tracteur)	127,10 $
57	Visa (achat de piles)	17,21 $
58	Visa - logiciel Avast Security	59,99 $
59	Visa - Joyal (huile hydrauligque pour tracteur)	103,37 $
60	Visa - Canadian Tire (huile compresseur de l'usine)	14,92 $
61	Visa - Outillages Migmar O (peinture pour patinoire)	150,20 $
62	Visa (essence camion et génératrice pour travaux voirie)	560,01 $
63	WSP inc. (phase 10)	1 437,19 $
64	DM Sécurité (réparation système d'alarme du pavillon)	203,96 $
65	Les Éditions juridiques FD (formulaires de taxes, enveloppes…)	511,12 $
66	RARC (fermer l'eau le 15 déc. 2016 - 454 Fleury)	21,00 $
67	RARC (installation entrée d'eau - rte Amyot - Léandre Phaneuf)	1 369,00 $
	Total des comptes à payer	**89 780,26 $**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-dessus.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière